



Mathématiques supérieures et spécialisées : parcours d'excellence en France
Modalités d'accès aux classes préparatoires scientifiques
pour l'année scolaire 2019-2020
Centre International de Valbonne – Sophia Antipolis (CIV)

avec le soutien des Ambassades de France au Kazakhstan, au Kirghizstan,
en Ouzbékistan, au Tadjikistan et au Turkménistan

Les CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles) en France permettent en 2 ans à leurs étudiants d'intégrer les plus grandes écoles scientifiques françaises (par exemple l'école Polytechnique, l'école Centrale Paris, Telecom Paris, l'Ecole Normale supérieure etc.). Les grandes écoles françaises forment en 3 ans aux métiers d'ingénieurs et de chercheurs dans tous les domaines scientifiques. Elles ont toutes des partenariats et permettent d'obtenir des doubles diplômes avec les plus prestigieuses universités mondiales.

Les enseignements en CPGE sont dispensés au sein de la technopole de Sophia Antipolis (la plus grande technopole d'Europe), près de Nice (Côte d'Azur, France).

En 2018-2019 : 6 Kazakhstanais ont intégré les parcours : Mathématiques supérieures-Physique-Sciences de l'ingénieur (MPSI) et Mathématiques supérieures, physique-chimie, Sciences de l'ingénieur (PCSI).

En 2019-2020 : jusqu'à trois places sont disponibles pour les citoyens du Kirghizstan, du Tadjikistan, d'Ouzbékistan et du Turkménistan.

Frais de scolarité

A compter de la rentrée universitaire 2019-2020, les frais de scolarité s'élèvent à 4000 euros pour les étudiants étrangers.

Une exonération des frais de scolarité en CPGE sera accordée aux étudiants ayant réussi le concours d'entrée, dans la limite des places disponibles.

Contribution étudiante et vie du Campus

Les élèves doivent s'acquitter de 90 euros par an de Contribution étudiante et vie du campus.

Couverture sociale

L'affiliation à la sécurité sociale est gratuite mais la souscription à une complémentaire santé (mutuelle étudiante) est recommandée.

Bourses

Les candidats admis en classes préparatoires au CIV peuvent faire une demande de bourse de couverture sociale auprès de l'Ambassade de France de leur pays ou auprès de celle du Kazakhstan pour les étudiants du Kirghizstan. La liste des documents à compléter sera disponible après les résultats d'admission au concours.

Hébergement/restauration

Les élèves sont hébergés sur le site du CIV, y compris pendant les vacances scolaires, de septembre à juin.

Le coût s'élève à 4500 euros par an, formule incluant la demi-pension 7 jours sur 7 ou 6500 euros en pension complète. Les repas pris pendant les vacances scolaires sont facturés en sus.

Visa

Les élèves bénéficient de la gratuité des frais de visa.

Conditions d'inscription au concours

- Être de citoyenneté kirghize, ouzbèke, tadjike ou turkmène ;
- Être titulaire en 2019 d'un baccalauréat (IB HL, ou A levels en maths et physique) ou d'un diplôme de niveau d'études secondaires (attestat ou équivalent) ;
- Avoir un niveau de base en français. B1 minimum ;
- Avoir moins de 21 ans au 1^{er} septembre 2019.

Dates et lieu du concours

- Épreuves d'admissibilité : épreuves écrites les 4 et 5 avril 2019 à Bichkek, Tachkent, Douchambé ou Achkhabad.
- Épreuves d'admission : épreuves orales les 18 et 19 avril 2019, par Skype ou WhatsApp ;
- Le concours va se dérouler dans toutes les autres villes où se présenteront des candidats ;
- Les horaires et les salles seront précisés sur votre convocation 3 jours avant la date des épreuves ;
- Lundi 15 avril : résultat des épreuves écrites d'admissibilité ;
- Vendredi 26 avril : résultats d'admission.

Nature des épreuves écrites (épreuves d'admissibilité)

- Mathématiques/informatique (3 heures) : *le candidat doit rédiger en anglais ou en français*
- Physique/chimie (3 heures) : *le candidat doit rédiger en anglais ou en français*
- Français : niveau B1 (3 heures). Les titulaires d'un diplôme du DELF B2 sont dispensés de l'épreuve.

Des exemples de sujets sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://civ.classeprepa.net/admission/parteneriat-avec-le-kazakhstan/concours-2019/>

Nature de l'épreuve orale d'admission

- Français : cet oral vise à vérifier le niveau de français et la motivation du candidat. Aucune dérogation n'est possible, même pour les titulaires d'un DALF.

Inscription au concours

Le formulaire d'inscription au concours est disponible jusqu'au 29 mars 2019 sur le site du CIV <http://civ.classeprepa.net/admission/parteneriat-avec-le-kazakhstan/concours-2019/inscription-au-concours-dentr%C3%A9e-pour-le-civ/>

L'inscription n'est finalisée qu'à la suite du paiement des frais d'inscription au concours.

Frais d'inscription au concours

20 euros par épreuve à verser sur le compte de l'agent comptable du CIV avant le 29 mars 2019

Correction des copies

Toutes les copies sont corrigées en France par le CIV.

Jury

Le jury est souverain. Il est présidé par Monsieur Luc Albert, professeur de chaire supérieure de mathématiques.

Composition du jury :

- 1- Monsieur Eric Petit, directeur du CIV
- 2- Monsieur Thierry Bondon, responsable des classes préparatoires, secrétaire de séance
- 3- Monsieur Marc de Falco, professeur agrégé de mathématiques de CPGE au CIV
- 4- Monsieur Loïc Pottier, professeur agrégé de mathématiques et d'informatique de CPGE au CIV
- 5- Monsieur Gérald Boeri, professeur agrégé de physique chimie de CPGE au CIV
- 6- Monsieur Vincent Boqueho, professeur agrégé de physique chimie de CPGE au CIV
- 7- Monsieur Jérémy Camponovo, professeur agrégé de physique chimie de CPGE au CIV
- 8- Monsieur Jean Pierre Becquet, professeur agrégé physique chimie de CPGE au CIV
- 9- Madame Jessica Vives, professeur agrégée de physique chimie de CPGE au CIV
- 10- Madame Sandrine Piorkowsky, professeur agrégée d'anglais en CPGE au CIV
- 11- Madame Giselle Ndouma, membre du jury DELF, professeure de français FLE au CIV
- 12- Madame Marina Accadbled, docteur es lettres, professeure de russe au CIV

Publication des résultats

Les résultats d'admissibilité seront publiés le 15 avril et les résultats d'admission le 26 avril sur le site de l'Ambassade de France au Kazakhstan <https://kz.ambafrance.org/> et sur le site du CIV à l'adresse suivante :

<http://civ.classeprepa.net/admission/partenariat-avec-le-kazakhstan/>.

Contacts

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Mme Alexandra Thircuir Mens, attachée de coopération à l'adresse suivante :

concours-kazakhstan@classeprepa.net